

TARIFS LOCATIONS SALLES 2025

	Organisations locales	Organisations extérieures
Bals - Fest Noz - Fest Deiz	400 €	600 €
1 repas avec cuisine	530 €	660 €
2 repas avec cuisine ou double manifestation	660 €	830 €
1 week-end avec cuisine	810 €	920 €
1 week-end sans cuisine	600 €	760 €
Buffet sans cuisine	400 €	430 €
Assemblée, congrès, salon, marché de Noël, sans cuisine	330 €	400 €
Assemblée, congrès, salon, marché de Noël, avec cuisine	530 €	660 €
Arbre de Noël sans cuisine	160 €	200 €
Séances culturelles avec entrées payantes (théâtre, chorale, projection...)	200 €	330 €
Loto	400 €	430 €
Concert	1020 €	1020 €
Réveillon dansant	830 €	830 €
Marchands ambulants	33 €	48 €
Cérémonies civiles	38 €	
Préparations en amont d'évènements - Ménage		
Mariage		
Préparation le vendredi à partir de 08h30	210 €	230 €
Préparation le vendredi à partir de 12h00	160 €	180 €
Autres évènements		
Préparation de la salle la veille d'un évènement 5 (congrès, salon, loto, AG, repas...) confirmation 8 jours avant la location	110 €	120 €
Ménage		
Ménage le lundi jusqu'à 12h00	160 €	180 €
Salle en rez-de-jardin pour réunion	Gratuit	110 €
Salle en rez-de-jardin pour buffet 1 journée	160 €	260 €
Salle en rez-de-jardin pour buffet 2 journées	230 €	320 €
Préparation le vendredi à partir de 12h00	53 €	75 €
Ménage le lundi jusqu'à 12h00	53 €	75 €
Goûter après cérémonie funéraire	53 €	75 €
Salle communale St Houarneau	130 €	Non louée
Goûter après cérémonie funéraire	53 €	

La location pour la préparation et la décoration de la grande salle de la vallée des Forges pourra se faire le vendredi à partir de 08h30 ou 12h00 et, pour le ménage, le lundi matin.

A la signature des contrats, le loueur versera des arrhes correspondant à 50% du montant de la location qui ne seront pas remboursés en cas d'annulation.

Montant des cautions :

Les cautions sont de 1000 € pour la grande salle et de 500 € pour la salle Rez-de-jardin et la salle de St Houarneau.

Une caution ménage de 200 € sera également demandée au moment de la réservation qui pourra être encaissée après l'état des lieux de sortie, si le ménage n'est pas satisfaisant et que les loueurs ne souhaitent pas reprendre le ménage.

Les cautions seront restituées dans un délai de 15 jours à compter de la date d'utilisation.